

- **Question 1 :** Citez 3 mesures mises en place par les bibliothèques pour maintenir le service en bibliothèques en temps de pandémie
- **Question 2 :** Développez les acronymes suivants
 - DAC
 - ISBN
 - ERP
 - BBI
- **Question 3 :** Définissez les termes suivants :
 - Déposer un périodique
 - Bookcrossing
 - Fantôme
- **Question 4 :** Je suis à la recherche d'une information sur l'histoire de Paris. Citez deux établissements ou outils qui peuvent m'aider dans cette recherche ?
- **Question 5 :** Citez 4 obligations du fonctionnaire
- **Question 6 :** Peut-on vendre les livres d'une bibliothèque ?
- **Question 7 :** En quoi consiste le service Port'âge ? Citez un autre service assuré par des services civiques au sein des bibliothèques de la Ville de Paris.
- **Question 8 :** Décrivez en quelques mots ce qu'est la réserve centrale des bibliothèques de la Ville de Paris et le service qu'elle fournit aux usagers.
- **Question 9 :** Citez 3 auteurs ou autrices de romans policiers
- **Question 10 :** Citez un événement consacré à la littérature jeunesse
- **Question 11 :** Citez 2 compétences d'une région
- **Question 12 :** Citez 2 critères sur lesquels peut s'appuyer un désherbage



CONCOURS EXTERNE ET INTERNE POUR L'ACCES AU CORPS DES
ASSISTANT·E·S SPECIALISE·E·S DES BIBLIOTHEQUES ET DES MUSEES – CLASSE NORMALE

SPECIALITE BIBLIOTHEQUES

Ouvert à partir du 20 septembre 2021

Pour 40 (16 externe + 24 interne) postes

Traitement de plusieurs questions portant sur l'ensemble du
programme des épreuves.

Coefficient 2 Externe – Coefficient 1 Interne

Le sujet comporte 2 pages (y compris celle-ci), imprimées recto verso.

Il est composé de 12 questions.

Vous répondrez sur la copie double de couleur qui vous a été distribuée (les feuilles de brouillon et les sujets ne seront pas ramassés)

Vous pouvez répondre aux questions dans le désordre, mais en prenant bien soin d'indiquer sur votre copie le numéro de la question correspondante.

Il sera tenu compte de l'orthographe et de la présentation dans la correction.

Rappel :

Aucun nom, signature ou signe distinctif : supérieur hiérarchique, initiales qu'elles soient, numéro de téléphone ou adresse du service, etc... même tacit ne doit figurer dans le corps (ou le timbre) de votre composition sous peine d'exclusion du concours.